



H	Modifications zonage	1	3 14 0215	296109	JCS	AVU
G	Modifications et complémentation zonage	1	3 14 0215	06-121207	JCS	AVU
F	Modifications zonage	1	3 14 0215	259507	JCS	AVU
E	Modifications zonage - Granges foraines	1	3 14 0215	190606	JCS	AVU
D	Modifications zonage	1	3 14 0215	080905	JCS	AVU
C	Modifications zonage	1	3 14 0215	100105	JCS	OTE
B	Modifications zonage	1	3 14 0215	041104	JCS	OTE
A	Dessin zonage	1	3 14 0215	090704	JCS	OTE
Indice	Objet de la modification	N. Plan	N. Affaire	Date	Ville réalisation	Ville contrôle
Nom du fichier : I 3 14 0215 PLU Borce Dessin/Dessins definitifs/Zonage Borce.dwg						

Liste des emplacements réservés		
N°	Destination	Bénéficiaire
1	Création d'un cheminement piéton au Bourg de Borce	Commune
2	Création d'une Station d'épuration aux forges d'Abel	Commune
3	Création d'une Station d'épuration au village	Communes de Borce et d'Estaut

- U Zone urbaine à vocation d'habitat
- Ua Zone d'activités
- AU Zone à urbaniser
- AUa Zone à urbaniser à vocation d'accueil touristique
- AUA Zone à urbaniser après modification ou révision du PLU
- A Zone de richesses agricoles
- N Zone à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
- Ns Secteur destiné à l'accueil d'un camping
- Nh Zone naturelle : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Np Zone naturelle destinée au parc animalier
- Ns Zone naturelle stricte de protection

- Espace boisé classé
- 1 Emplacement réservé avec numéro d'ordre
- Marge de reculement (Article L 111-1-4 du code de l'urbanisme)
- Secteur de zone où les constructions et installations doivent satisfaire aux dispositions du PPR annexé au PLU
- Secteur de risques naturels où les constructions et installations doivent satisfaire à l'étude du service RTM annexée à la pièce écrite du règlement

COMMUNE DE BORCE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce 5.5 - DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
(Berat de Haut)

Echelle : 1/2 500

Février 2009
N° 3 14 0215